



Évolution de la législation sur les espèces exotiques envahissantes : tentative d'explication

Emmanuelle Favre
Office cantonal de l'agriculture et de la nature
Genève



L'introduction d'espèces, une histoire de longue date



Asie



Amérique du nord



Asie



Amérique du sud



Amérique centrale





L'introduction d'espèces, une histoire de longue date



Balkans



Afrique du sud



Asie



Chine



Mexique





Mais...



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département du territoire (DT)
Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN)



Pourquoi ?

- Climat favorable
- Absence de prédateur, parasite ou agent pathogène
- Espèces compétitrices
- Dégradation des écosystèmes

Quelques chiffres pour la Suisse (statut décembre 2021, OFEV 2022) :

- **4000** ca. espèces de la **flore sauvage de Suisse** = 100%
- **750** ca. **espèces exotiques néophytes** = 19% de la flore totale
- **88** sont les espèces **néophytes envahissantes et potentiellement envahissantes** = 11,7% des espèces exotiques en Suisse = 2,2% de la flore totale

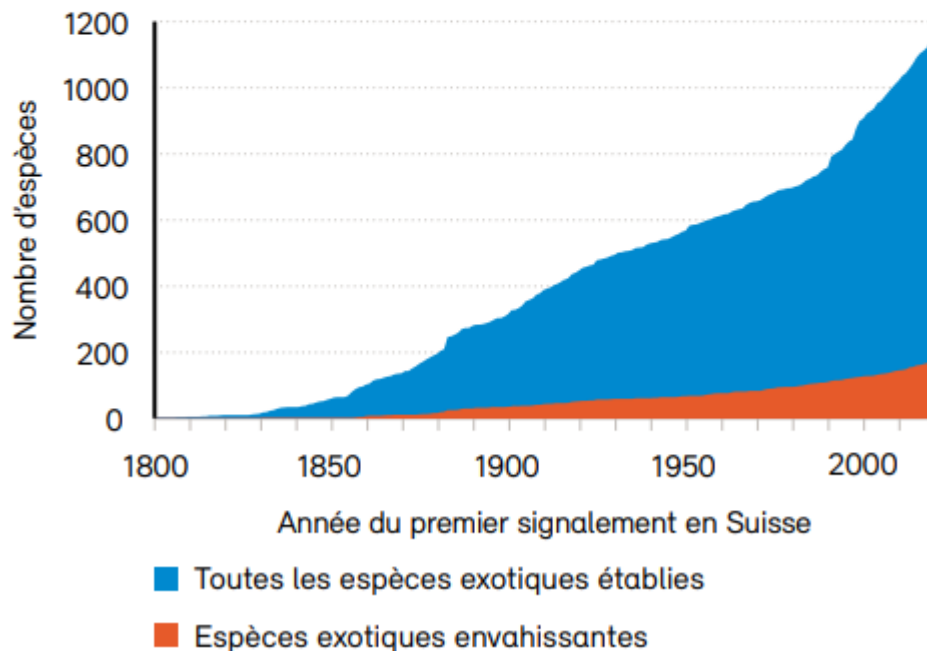


Depuis quand ?



Fig. 2 : Évolution dans le temps des espèces exotiques établies et envahissantes

Nombre cumulé d'espèces exotiques établies et envahissantes (en fonction de la date du premier signalement en Suisse). L'année du premier signalement est connue pour 1159 des 1305 espèces exotiques établies et pour 174 des 197 espèces envahissantes.





Depuis quand ?

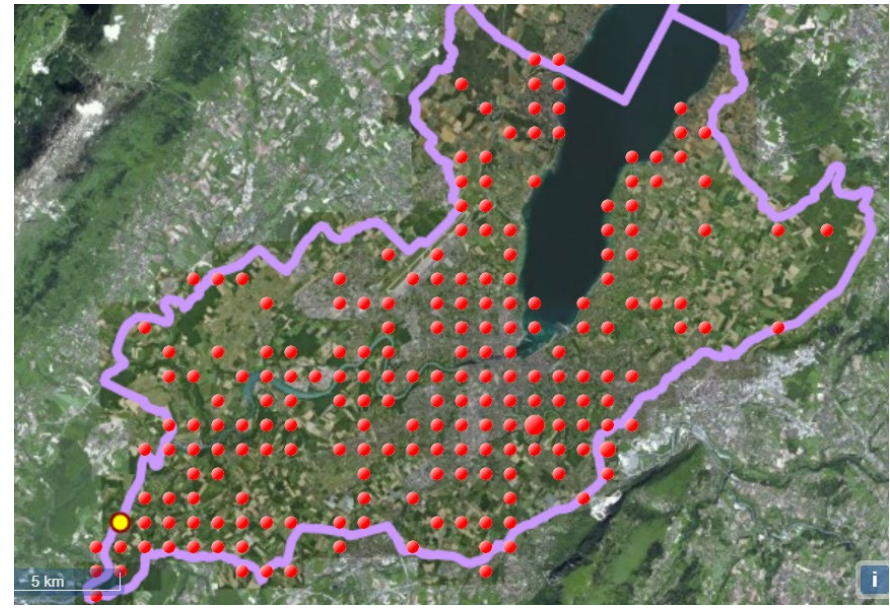
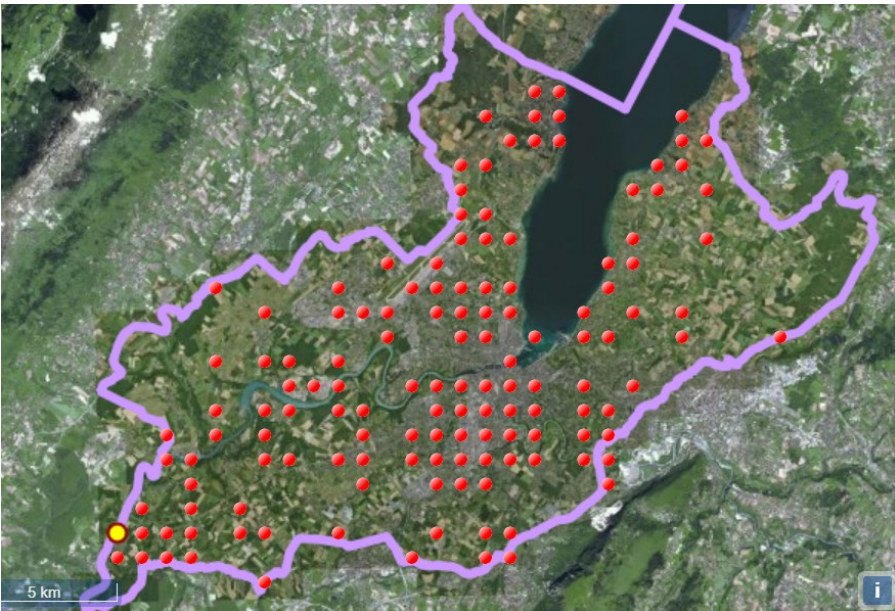


- 1820 : introduction (Pays Bas)
- 1843 : mise en vente (Pays Bas)
- 1870 : premières observations de populations spontanées
- 1990 : publications scientifiques
- 2008 : interdiction de vente en Suisse



Depuis quand ?

- 1900 – 2000 : 163 observations
- 1900 – 05.11.2024 : 1'077 observations





Depuis quand ?

1 Plantes

Nom scientifique	Deutscher Name	Nom français	Nome italiano
<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Aufrechte Ambrosie, Beifussblättriges Traubenkraut	Ambrosie à feuilles d'armoise, Ambrosie élevée	Ambrosia con foglie di artemisia
<i>Crassula helmsii</i>	Nadelkraut	Orpin de Helms	Erba grassa di Helms
<i>Elodea nuttalli</i>	Nuttalls Wasserpest	Elodée de Nuttall	Peste d'acqua di Nuttall
<i>Heracleum mantegazzianum</i>	Riesenbärenklau	Berce du Caucase, Berce de Mantegazzi	Panace di Mantegazzi
<i>Hydrocotyle ranunculoides</i>	Grosser Wassernabel	Hydrocotyle fausse- renoncule	Soldinella reniforme
<i>Impatiens glandulifera</i>	Drüsiges Springkraut	Impatiente glanduleuse	Balsamina ghiandalosa
<i>Ludwigia spp.</i> (<i>L. grandiflora</i> , <i>L. peploides</i>)	Südamerikanische Heusenkräuter	Jussies sud- américaines	Porracchie sud- americane
<i>Reynoutria spp.</i> (<i>Fallopia spp.</i> , <i>Polygonum polystachyum</i> , <i>P. cuspidatum</i>)	Asiatische Staudenknöteriche inkl. Hybride	Renouées asiatiques, hybrides incl.	Poligoni asiatici, incl. ibridi
<i>Rhus typhina</i>	Essigbaum	Sumac	Sommacco maggiore
<i>Senecio inaequidens</i>	Schmalblättriges Greiskraut	Séneçon du Cap	Senecione sudafricano
<i>Solidago spp.</i> (<i>S. canadensis</i> , <i>S. gigantea</i> , <i>S. nemoralis</i> ; sans <i>S. virgaurea</i>)	Amerikanische Goldruten inkl. Hybride	Solidages américains, Verges d'or améri- caines, hybrides incl.	Verghe d'oro americane, incl. ibridi

Ordonnance sur la
dissémination dans
l'environnement 2008,
Annexe 2 :

- 9 espèces
- 2 agrégats





Depuis quand ?

Point de vue scientifique :

- 20 espèces et agrégats au potentiel invasif avéré
- 20 espèces et agrégats au potentiel invasif à surveiller

SCHWARZE LISTE - LISTE NOIRE - LISTA NERA

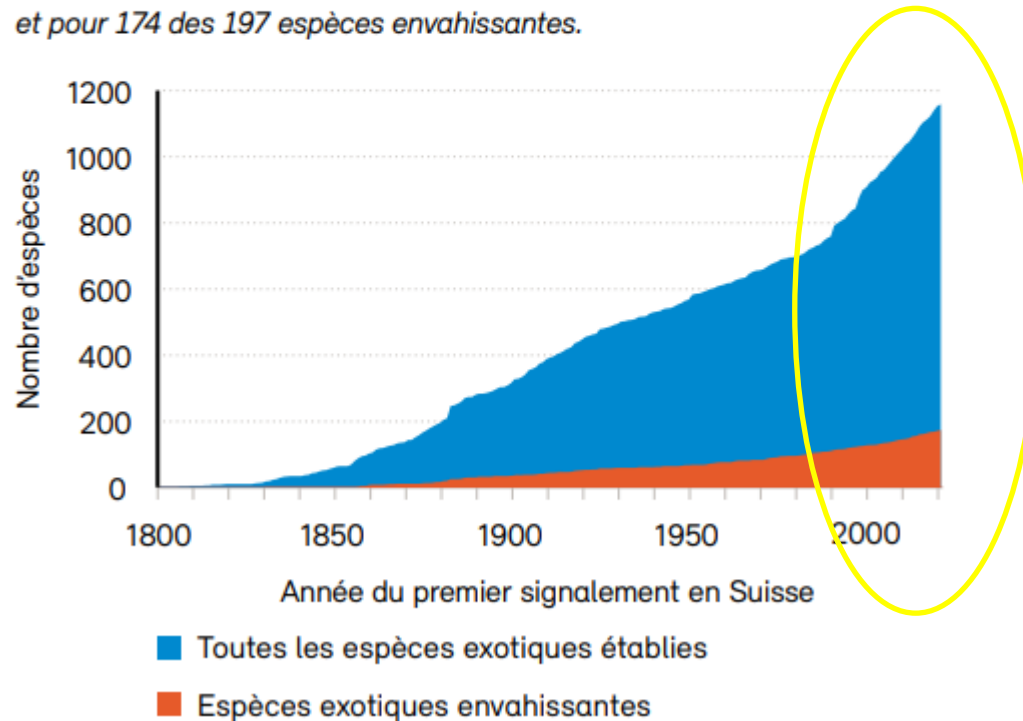
	<i>Ailanthus altissima</i> , Gotterbaum Ailante - Ailanto	
	<i>Ambrosia artemisiifolia</i> , Aufrechte Ambrosie Ambrosie élevée - Ambrosia con foglie di artemisia	
	<i>Artemisia verlotiorum</i> , Verlot'scher Beifuss Armoise des frères Verlot - Assenzio dei fratelli Verlot	
	<i>Buddleja davidii</i> , Sommerflieder Arbre aux papillons - Buddleja	
	<i>Elodea canadensis</i> ; <i>E. nuttallii</i> , Wasserpest Peste d'eau - Peste d'acqua	
	<i>Heracleum mantegazzianum</i> , Riesen-Bärenklau Berce du Caucase - Panace di Mantegazzi	
	<i>Impatiens glandulifera</i> , Drüsiges Springkraut Impatiente glanduleuse - Balsamina ghiandolosa	
	<i>Lonicer japonica</i> , Japanisches Geissblatt Chèvrefeuille du Japon - Caprifoglio del Giappone	
	<i>Ludwigia grandiflora</i> , Grossblütiges Heusenkraut Jussie à grandes fleurs - Porracchia a grandi fiori	
	<i>Lysichiton americanus</i> , Amerikanischer Stinktierkohl Lysichite jaune - Lysichiton americano	
	<i>Polygonum polystachyum</i> , Himalaja-Knöterich Renouée de l'Himalaya - Poligono con spighe numerose	
	<i>Prunus laurocerasus</i> , Kirschlorbeer Laurier-cerise - Lauroceraso	
	<i>Prunus serotina</i> , Herbstkirsche Cerisier tardif - Pruno autunnale	
	<i>Pueraria lobata</i> , Kopbohne Puéraire hérissée - Pueraria	
	<i>Reynoutria japonica</i> , <i>R. sachalinensis</i> , <i>R. X bohemica</i> Asiatische Staudenknöteriche, Renouées asiatiques - Poligono asiatici	
	<i>Rhus typhina</i> , Essigbaum Vinaigrier - Sommacco maggiore	
	<i>Robinia pseudoacacia</i> , Robinie Robinier - Robinia	
	<i>Rubus armeniacus</i> , Armenische Brombeere Ronce d'arménie - Mora d'Armenia	
	<i>Senecio inaequidens</i> , Schmalblättriges Greiskraut Senecion du Cap - Senecione sudafricano	
	<i>Solidago spp.</i> , Goldruten Solidages - Verga d'oro	

Verboten laut Freisetzungverordnung - FRSV
Interdit selon l'Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement - ODE
Vietata secondo l'Ordinanza sull'Introduzione deliberata nell'ambiente - OEDA



Fig. 2 : Évolution dans le temps des espèces exotiques établies et envahissantes

Nombre cumulé d'espèces exotiques établies et envahissantes (en fonction de la date du premier signalement en Suisse). L'année du premier signalement est connue pour 1159 des 1305 espèces exotiques établies et pour 174 des 197 espèces envahissantes.





"Aujourd'hui"

Postulat du 21 juin 2013 13.3636, « Mettre un terme à l'expansion des espèces exotiques envahissantes », du conseiller national Karl Vogler

2016, Stratégie de la Suisse relative aux espèces exotiques envahissantes

2024, Adaptation de l'ordonnance sur la dissémination dans l'environnement



Depuis le 01.09.2024

- Annexe 2.1 : interdiction d'utilisation
- Annexe 2.2 : interdiction de mise en circulation

Utilisation =

- Circulation
- Utilisation
- Transformation
- Transport sauf élimination ou déménagement

Circulation =

- Vente, troc, don
- Hivernage en extérieur
- Importation

Les dispositions de l'annexe 2.1 valent pour l'annexe 2.2



- Annexe 2.1 (hors plantes aquatiques)
21 espèces et agrégats

Ligneux feuillu	Ailanthus altissima (Syn. A. glandulosa) y compris toutes les variétés dérivées	Ailanthé, faux vernis du Japon
Annuelle	Ambrosia spp. (A. artemisiifolia, A. confertiflora, A. psilostachya, A. trifida)	Ambrosies
Vivace	Asclepias syriaca	Asclépiade de Syrie, herbe à la ouate, herbe aux perruches
Vivace	Aster lanceolatus (Syn. A. hesperius, Symphyotrichum lanceolatum)	Aster lancéolé
Vivace	Aster parviflorus (Syn. Symphyotrichum tradescantii)	Aster de Tradescant
Vivace	Aster x salignus	Aster à feuilles de saule
Vivace	Aster x versicolor (y compris toutes les variétés, p. ex: 'Altweibersommer' etc.)	Aster versicolore
Vivace	Cabomba caroliniana	Cabomba, Éventail de Caroline
Plante grimpante	Celastrus orbiculatus (y compris les variétés 'Diana', 'Hercules', 'Hermaphroditus' etc)	Bourreau des arbres asiatique
Grimpante / vivace	Fallopia spp., y compris toutes les espèces et toutes les variétés dérivées	Renouée asiatique, Renouée de Bohême, Renouée de Sakhaline
Vivace	Heracleum mantegazzianum	Berce du Caucase, Berce de Mantegazzi
Plante grimpante	Humulus japonicus (Syn. H. scandens)	Houblon du Japon
Annuelle	Impatiens glandulifera	Impatiante glanduleuse
Grimpante / vivace	Polygonum polystachyum, Polygonum cuspidatum, Polygonum perfoliatum, hybrides inclus	Renouée asiatique, Renouée du Japon
Plante grimpante	Pueraria lobata (Syn. P. montana var. lobata)	Puéraire hérissée
Grimpante / vivace	Reynoutria spp., y compris toutes les espèces, les variétés obtenues à partir de celles-ci et les hybrides	Renouée asiatique, y compris hybrides, Renouée du Japon
Ligneux feuillu	Rhus typhina, y compris toutes les variétés dérivées	Sumac
Vivace	Senecio inaequidens	Séneçon du Cap
Plante grimpante	Sicyos angulatus	Sicyos anguleux
Vivace	Solidago spp. (P. ex: S. canadensis, S. gigantea, S. graminifolia; exkl. virgaurea), y compris toutes les espèces, variétés dérivées et hybrides Exceptée Solidago virgaurea (Solidage verge d'or) !	Solidage américain, y compris hybrides
Plante grimpante	Toxicodendron radicans (Syn. Rhus radicans, R. toxicodendron)	Arbre à la gale



Exemple annexe 2.1

- Ailante (*Ailanthus altissima*)
 - Interdiction de vente, troc, bouturage, etc.
 - Interdiction d'importation
 - Interdiction de transport (matériaux terreux notamment)
 - Interdiction d'utilisation (plantation forêt / îlot de chaleur)

L'interdiction vaut pour les variétés *Ailanthus altissima* var. *sutchuanensis* (Dode) et *Ailanthus altissima* var. *tanakai*





Exemple annexe 2.1

- *Ailante (Ailanthus altissima)*
 - Interdiction de transport (matériaux terreux notamment)

Ex. : chantier construction d'un immeuble sur une friche urbaine

- Coupe des arbres : incinération des matériaux
- Gestion de la terre : mise en décharge ou valorisation sur place

Augmentation des coûts, saturation des décharges



Ligneux feuillu	Acacia dealbata	Mimosa blanchâtre
Vivace	Amorpha fruticosa	Indigo bâtard, Amorphe buissonnante
Vivace	Artemisia verlotiorum	Armoise des frères Verlot
Vivace	Aster novi-belgii aggr. (Groupe Novi-belgii Gruppe) y compris toutes les variétés dérivées	Aster de la Nouvelle-Belgique
Ligneux feuillu	Broussonetia papyrifera	Mûrier à papier, Mûrier de Chine
Ligneux feuillu	Buddleja davidii, y compris toutes les variétés dérivées	Buddléia de David, Arbre à papillons
Annuelle	Bunias orientalis	Bunias d'Orient
Ligneux feuillu	Cornus sericea (Syn. C. stolonifera), y compris toutes les variétés dérivées	Cornouiller soyeux
Ligneux feuillu	Cotoneaster horizontalis	Cotonéaster horizontal
Plante grimpante	Echinocystis lobata	Échinocyste lobé, Concombre sauvage
Vivace	Galega officinalis	Galéga officinal, Sainfoin d'Espagne, Rue des chèvres
Plante grimpante	Lonicera henryi (y compris les variétés, p.ex: 'Copper Beauty')	Chèvrefeuille de Henry
Plante grimpante	Lonicera japonica, y compris toutes les espèces et toutes les variétés dérivées	Chèvrefeuille du Japon
Vivace	Lupinus polyphyllus	Lupin à folioles nombreuses
Vivace	Oenanthe javanica	Persil japonais
Plante grimpante	Parthenocissus quinquefolia aggr. (Syn. Ampelopsis quinquefolia), y compris toutes les variétés dérivées	Vigne vierge à cinq folioles, Vigne vierge commune
Plante grimpante	Parthenocissus inserta	Fausse vigne vierge de Virginie
Ligneux feuillu	Paulownia tomentosa	Paulownia
Ligneux feuillu	Prunus laurocerasus, hybrides inclus	Laurier-cerise, Laurelle
Ligneux feuillu	Prunus serotina (y compris les variétés p. ex: 'Cartilaginea', 'Pendula')	Merisier tardif
Ligneux feuillu	Rubus armeniacus (Syn. R. procerus), y compris toutes les variétés dérivées	Ronce d'Arménie
Ligneux feuillu	Rubus phoenicolasius	Framboisier du Japon
Vivace	Sedum spurium, inkl. aller daraus gezüchteter Sorten, z.B.: 'Album Superbum', 'Fuldaglut', 'Purpurteppich', 'Splendens' etc.	Orpin bâtard
Vivace	Sedum stoloniferum (Syn.: Phedimus stoloniferus)	Orpin stolonifère

- Annexe 2.2 (hors plantes aquatiques)
24 espèces et agrégats



Exemple annexe 2.2

- Laurier cerise (*Prunus laurocerasus*)
 - Interdiction de vente, troc, bouturage, etc.
 - Interdiction d'importation
 - "détention" autorisée : pas d'obligation d'arracher sa haie
 - "entretien" autorisé : taille autorisée
 - pas de précision quant à l'élimination des déchets verts
 - pas de précision quant au transport de matériaux terreux contaminés par des semences

"L'interdiction" vaut pour les hybrides





Exemple annexe 2.2

- Palmier chanvre (*Trachycarpus fortunei*)
 - Interdiction de vente, troc, bouturage, etc.
 - Interdiction d'importation
 - Hivernage autorisé
 - En serre fermée
 - Si l'hivernant restitue l'arbre au printemps



Ressemblance? Synonyme?
Chamaerops humilis



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



Questions en vrac

- Mais ça concerne quoi?
 - Les plantes en pot, graines et certaines fleurs coupées
- L'autocontrôle vaut toujours?
 - Oui
- Les hybrides, variétés et synonymes, comment savoir?
 - Regarder la mention dans le rapport explicatif
- À quelle fréquence les listes seront mises à jour?
 - ????



Questions en vrac

- Obligation de lutte?
 - Pas d'obligation de lutte au niveau fédéral
 - Propre à chaque canton : ex. VD

- Sanctions encourues en cas d'importation?
 - ? Lié à l'Office fédéral des douanes

- Sanctions encourues en cas de plantation?
 - À définir au niveau cantonal, rien n'est prévu



Critiques plus ou moins positives de l'exercice

- L'interdiction de vente est bienvenue : un laurelle (en promo) coûte 2.- au magasin et son enlèvement en forêt environ 200.-
- La complexité d'avoir 2 listes : le houblon japonais il est dans quelle liste déjà?
- Les hybrides, variétés et synonymes, difficile de s'y retrouver si on ne travaille pas chez Info flora



Critiques plus ou moins positives de l'exercice

- Le choix des espèces n'est pas vraiment compréhensible
 - Différence entre les listes d'info flora et les annexes
 - Certaines espèces "interdiction de transport" sont absente en Suisse :

	Nom scientifique	Nom FR	Jura	Plateau	Versant N Alpes	Alpes centrales O	Alpes centrales E	Versant S Alpes	Habitus	Annexe (ODE)
1	<i>Ambrosia confertiflora</i> DC.	Ambrosie à feuilles molles	-	-	-	-	-	-	Kr	2.1
2	<i>Ambrosia psilostachya</i> DC.	Ambrosie à épis glabres	-	-	-	-	-	-	Kr	2.1
3	<i>Cabomba caroliniana</i> A. Gray	Cabomba, Évantail de Caroline	-	-	-	-	-	-	Wa	2.1
4	<i>Crassula helmsii</i> (Kirk) Cockayne	Crassule de Helm	-	-	-	-	-	-	Wa	2.1
5	<i>Echinocystis lobata</i> (Michx.) Torr. & A. Gray	Concombre sauvage	-	-	-	-	-	-	Li	2.2
6	<i>Humulus japonicus</i> Siebold & Zucc. [Syn. <i>H. scandens</i>]	Houblon du Japon	-	-	-	-	-	-	Li	2.1
7	<i>Hydrocotyle ranunculoides</i> L. f.	Hydrocotyle fausse renoncule	-	-	-	-	-	-	Wa	2.1
8	<i>Ludwigia peploides</i> (Kunth) P. H. Raven	Jussie rampante	-	-	-	-	-	-	Wa	2.1
9	<i>Nassella trichotoma</i> (Nees) Arechav.	Cheveux d'Ange d'Argentine	-	-	-	-	-	-	Gr	
10	<i>Pennisetum setaceum</i> (Forssk.) Chiov.	Herbe aux écouvillons d'Afrique	-	-	-	-	-	-	Gr	2.2
11	<i>Polygonum perfoliatum</i> L.	Renouée perfoliée	-	-	-	-	-	-	Li	2.1
12	<i>Salvinia molesta</i> D. S. Mitch. ⁵	Salvinie géante	-	-	-	-	-	-	Wa	2.1



Critiques plus ou moins positives de l'exercice

- Le choix des espèces n'est pas toujours compréhensible
 - Certaines espèces problématiques : robinier faux-accacias, kiwi ne sont pas concernées
- Mise sur le marché de nouvelles espèces aux caractéristiques similaires : photinia & co.
- Importation par Internet?



La vigilance face au comportement des plantes reste la valeur la plus sûre pour éviter des situations ingérables.





Merci de votre attention